

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2019

Le vingt sept NOVEMBRE deux mil DIX NEUF à VINGT heures.

Le Conseil municipal de la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Paul BERTHIER, Maire commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par

Etaient présents: Christian CEVOZ- MAMI, Philippe SCHULLER, Gérard PERA, Nicolas BERNERD, Antony BELLEMIN MAGNINOT, Cédric PLANCHE, Pascal DUBEUF, Nicole GENTET

Absents : Jean-François VOLOSSUK, Christophe CUSIN VERRAZ

Secrétaire de séance : Nicolas BERNERD

Date de convocation : le 21/11/19

Nombres de conseillers : en exercice : 11 – présents : 9 votants 9

Le conseil approuve le précédent procès-verbal à l'unanimité.

2019/016 DELIBERATION PONCTUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le conseil municipal,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir les tâches liées à la révision du PLU.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de) allant du 1^{er} décembre 2019 au 31 mai 2020 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint administratif à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 5 heures. Il devra justifier du diplôme du baccalauréat.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 353 majoré 329 du grade d'adjoint administratif de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

A l'unanimité

2019/017 AUGMENTATION TARIFS DENEIGEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de réajuster le tarif du déneigement assuré par M. Gérard PERA, conseiller intéressé, qui sort de la salle.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DECIDE de l'augmentation du tarif du passage du chasse-neige pour l'hiver 2019/2020

FIXE à 300,00 € HT le passage + une indemnité d'astreinte de 600,00 € HT.

A l'unanimité

2019/018 NUMERISATION ACTES CONCESSIONS CIMETIERE

Le maire informe le conseil sur la nécessité de numériser les actes de concessions du cimetière.

Il dépose sur la table le devis d'Archives multimédia, d'un montant forfaitaire de 380 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

ACCEPTE le devis de la société ARCHIVES MULTIMEDIA d'un montant de 380 € HT

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

A l'unanimité

**2019/019 TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE COLOMBARIUM
TARIFS CAVEAUX CIMETIERE – CAVURNES COLOMBARIUM**

Le maire informe le conseil qu'il y a lieu de définir les différents tarifs du cimetière
Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE les tarifs ci-dessous :

	CAVEAU 6 PLACES	CAVEAU 3 PLACES	CAVURNES 4 PLACES
CIMETIERE	2200,00	1800,00	
COLOMBARIUM			750,00
CONCESSION 30 ans	450,00	300,00	300,00
JARDIN DU SOUVENIR : 0 €			

A l'unanimité

2019/020 DECISION MODIFICATIVE N°1

Objet : VIREMENTS DE CREDITS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	737	CONSTRUCTION	2 000,00
		2 000,00		

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	89	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	-2 000,00
		-2 000,00		

A l'unanimité

DIVERS :

Cérémonie des vœux prévue le samedi 04 janvier 2020 à 18 h

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H